
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 4 avril 2017 à 19 h
4555, rue de Verdun**

PRÉSENCES :

Monsieur Jean-François Parenteau, Maire d'arrondissement
Madame la conseillère Manon Gauthier, Conseillère de la ville
Monsieur le conseiller Sterling Downey, Conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Luc Gagnon, Conseiller d'arrondissement
Madame la conseillère Marie-Andrée Mauger, Conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Pierre L'Heureux, Conseiller d'arrondissement
Madame la conseillère Marie-Eve Brunet, Conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Caroline Fiset, directrice du bureau d'arrondissement et secrétaire
d'arrondissement
Madame Nicole Ollivier, directrice de la culture
Madame Diane Vallée, directrice de projet
Monsieur Stéphane Bernaquez, directeur de l'aménagement urbain et des services
aux entreprises
Monsieur Jean Cardin, directeur, direction adjointe des projets d'infrastructure
et du génie municipal
Monsieur Martin Roberge, directeur des travaux publics

CA17 210060

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Manon Gauthier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 4 avril 2017, avec les modifications suivantes :

- *Changement du libellé du dossier en 20.16 : Rejeter les soumissions déposées dans le cadre des travaux d'aménagement d'une plage urbaine à Verdun - Appel d'offres public S17-010 (3 soumissionnaires). (1173461004);*
- *Ajout d'un dossier en 51.02 : Renouveler le mandat de cinq membres afin de siéger au comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement Verdun pour une durée de deux ans. (1174992002)*

CA17 210061

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 7 mars 2017.

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 mars 2017 soit par les présentes approuvé, copie en ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil d'arrondissement.

10.02

CA17 210061.1

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

La période de questions débute à 19 h 18 pour se terminer à 20 h 48; 18 personnes sont entendues.

COMMUNICATION DES CONSEILLERS AU PUBLIC.

Les conseillers qui le souhaitent s'expriment sur les sujets de leur choix.

À 21 h 15 le maire Jean-François Parenteau indique la suspension de la séance.

À 21 h 28 la séance reprend.

CA17 210062

Résolution d'appui - Avril, Mois de la jonquille.

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la *Société canadienne du cancer* travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la *Société canadienne du cancer* lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la *Société canadienne du cancer*;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la *Société canadienne du cancer*,

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est *le Mois de la jonquille*, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la *Société canadienne du cancer* encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le *Mois de la jonquille* pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par le maire Jean-François Parenteau, les conseillères Manon Gauthier et Marie-Eve Brunet, les conseillers Sterling Downey, Luc Gagnon et Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

- DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le *Mois de la jonquille*.
- QUE le conseil d'arrondissement encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la *Société canadienne du cancer*.

10.05

CA17 210063

Octroyer un contrat de services professionnels à *Groupe ABS inc.* pour le contrôle de matériaux et la surveillance qualitative et quantitative : Travaux de réfection des rues Crawford, Truman et Parkdale dans l'arrondissement de Verdun - Dépense totale de 129 653,28 \$, contingences et taxes incluses (contrat : 129 653,28 \$ + incidences : 0,00 \$) - Appel d'offres public S17-006 (4 soumissionnaires) / Approuver un projet de convention à cette fin. (1176459005)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Au conseil d'arrondissement :

1. D'autoriser une dépense de 44 648,40 \$, contingences, incidences et taxes incluses, représentant 34,4 % du coût total du contrat pour des travaux de reconstruction des rues Crawford, Truman et Parkdale, dans l'arrondissement de Verdun (S17-006);
2. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement de Verdun.

Le tout conditionnel à l'octroi du contrat par le conseil municipal.

Au comité exécutif :

1. D'autoriser une dépense de 85 004,88 \$, contingences, incidences et taxes incluses, représentant 65,6 % du coût total du contrat pour des travaux de reconstruction des rues Crawford, Truman et Parkdale, dans l'arrondissement de Verdun (S17-006).
2. D'octroyer à la compagnie *Groupe ABS inc.*, le soumissionnaire se situant au premier rang, après l'évaluation qualitative des soumissions, le contrat à cette fin, pour une somme maximale de 129 653,28 \$, contingences, incidences et taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S17-006;

3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par la Ville centre.
4. D'autoriser le maire d'arrondissement ou, en son absence, le maire suppléant d'arrondissement et la secrétaire d'arrondissement ou, en son absence, la secrétaire substitut d'arrondissement à signer la convention de services professionnels ainsi que tout autre document pertinent, pour et au nom de la Ville.

20.01 1176459005

CA17 210064

Octroyer un contrat à *Les Pavages Céka inc.* pour des travaux de réfection de chaussées et de trottoirs - divers tronçons de Verdun - Dépense totale de 1 368 514,93 \$, contingences, incidences et taxes incluses (contrat : 1 328 655,27 \$ + incidences : 39 859,66 \$, taxes incluses) - Appel d'offres public S17-008 (7 soumissionnaires). (1176730003)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'autoriser une dépense totale de 1 368 514,93 \$, contingences, incidences et taxes incluses, pour l'exécution de travaux de construction de saillies de trottoirs aux intersections des rues mentionnées au présent sommaire et faisant partie du réseau artériel;
2. D'octroyer un contrat de 1 328 655,27 \$, contingences et taxes incluses, à la firme *Les Pavages Céka inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, à cette fin, conformément aux documents de l'appel d'offres public portant le numéro S17-008 (7 soumissionnaires);
3. D'autoriser une dépense de 39 859,66 \$, taxes incluses, pour les incidences reliées au projet;
4. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.02 1176730003

CA17 210065

Octroyer un contrat à *XYZ technologie culturelle Inc.* pour la fourniture et l'installation des systèmes multimédias pour le projet d'aménagement du lieu culturel de proximité dans l'édifice Guy-Gagnon situé au 5160, boulevard LaSalle / Autoriser une dépense de 730 742,93 \$ comprenant le montant du contrat de 664 311,75 \$ et les contingences de 66 431,18 \$, toutes taxes incluses - Appel d'offres public numéro 16-15771 (2 soumissionnaires). (1172735001)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'autoriser une dépense de 730 742,93 \$, toutes taxes incluses, pour la fourniture et l'installation des systèmes multimédias pour la salle de spectacle dans le cadre du projet d'aménagement du lieu culturel de proximité dans l'édifice Guy-Gagnon, comprenant tous les frais accessoires, les contingences, le cas échéant;

2. D'accorder à *XYZ Technologie culturelle Inc.*, le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit au montant maximal de 730 742,93 \$, toutes contingences et taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro 16-15771;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.03 1172735001

CA17 210066

Octroyer un contrat à la firme *Les entreprises de construction Ventec inc.* pour la reconstruction de trottoirs, de pavage et travaux divers effectués sur différentes rues dans l'arrondissement de Verdun en 2017 - Dépense totale de 757 854,84 \$, contingences et taxes incluses - Appel d'offres public S17-007 (4 soumissionnaires). (1173461003)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'autoriser une dépense de 757 854,84 \$, contingences et taxes incluses, afin d'octroyer un contrat pour la reconstruction de trottoirs, de pavage et travaux divers sur différentes rues dans l'arrondissement de Verdun au cours de l'année 2017;
2. D'octroyer le contrat à la firme *Les entreprises de construction Ventec inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, à cette fin, conformément aux documents de l'appel d'offres public portant le numéro S17-007 (4 soumissionnaires);
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, après avoir opéré le virement requis, le cas échéant.

20.04 1173461003

CA17 210067

Octroyer un contrat à *Les excavations Super Inc.* pour la reconstruction de la 3^e Avenue, entre la rue de Verdun et le boulevard LaSalle - Dépense totale de 3 221 837,85 \$, contingences, incidences et taxes incluses (contrat : 3 088 928,74 \$ + incidences : 132 909,11 \$, taxes incluses) - Appel d'offres public S17-002 (9 soumissionnaires). (1176459002)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Au conseil d'arrondissement :

1. D'autoriser une dépense de 147 500,11 \$, contingences, incidences et taxes incluses, représentant 4,6 % du coût total du contrat pour des travaux de reconstruction de la 3^e Avenue, entre la rue de Verdun et le boulevard LaSalle (S17-002);
2. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement de Verdun;

Le tout conditionnel à l'octroi du contrat par le conseil municipal.

Au conseil municipal :

1. D'autoriser une dépense de 3 074 337,74 \$, contingences, incidences et taxes incluses, représentant 95,4 % du coût total du contrat pour des travaux de reconstruction de la 3^e Avenue, entre la rue de Verdun et le boulevard LaSalle (S17-002);
2. D'octroyer à la compagnie *Les excavations Super inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 088 928,74 \$, contingences, incidences et taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S17-002;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par la Ville centre.

20.05 1176459002

CA17 210068

Octroyer un contrat à *Pavages Chenail inc.* pour la reconstruction de la rue Brault, entre la rue Bannantyne et le boulevard LaSalle, et de la rue de Verdun, entre les rues Godin et Manning - Dépense totale de 3 515 488,61 \$, contingences, incidences et taxes incluses (contrat : 3 329 376,08 \$ + incidences : 186 112,53 \$, taxes incluses) - Appel d'offres public S17-003 (3 soumissionnaires). (1176459003)

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Au conseil d'arrondissement :

1. D'autoriser une dépense de 168 425,75 \$, contingences, incidences et taxes incluses, représentant 4,80 % du coût total du contrat pour des travaux de reconstruction de la rue Brault, entre la rue Bannantyne et le boulevard LaSalle et de la rue de Verdun entre les rues Godin et Manning (S17-003);
2. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement de Verdun;

Le tout conditionnel à l'octroi du contrat par le conseil municipal.

Au conseil municipal :

1. D'autoriser une dépense de 3 347 062,86 \$, contingences, incidences et taxes incluses, représentant 95,20 % du coût total du contrat pour des travaux de reconstruction de la rue Brault, entre la rue Bannantyne et le boulevard LaSalle, et de la rue de Verdun, entre les rues Godin et Manning (S17-003);
2. D'octroyer à la compagnie *Pavages Chenail inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 329 376,08 \$, contingences, incidences et taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S17-003;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par la Ville centre.

20.06 1176459003

CA17 210069

Octroyer un contrat à *Sintra inc. - Région Montérégie-Rive-Sud* pour la reconstruction de la rue Egan, entre les rues Bannantyne et Wellington, et de la rue Wellington, entre les rues Egan et Argyle - Dépense totale de 3 251 878,44 \$, contingences, incidences et taxes incluses (contrat : 3 146 000,91 \$ + incidences : 105 877,53 \$, taxes incluses) - Appel d'offres public S17-001 (6 soumissionnaires). (1176459004)

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Au conseil d'arrondissement :

1. D'autoriser une dépense de 38 354,70 \$, contingences, incidences et taxes incluses, représentant 1,2 % du coût total du contrat pour des travaux de reconstruction de la rue Egan, entre les rues Bannantyne et Wellington, et de la rue Wellington, entre les rues Egan et Argyle (S17-001);
2. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement de Verdun;

Le tout conditionnel à l'octroi du contrat par le conseil municipal.

Au conseil municipal :

1. D'autoriser une dépense de 3 213 523,74 \$, contingences, incidences et taxes incluses, représentant 98,8 % du coût total du contrat pour des travaux de reconstruction de la rue Egan, entre les rues Bannantyne et Wellington, et de la rue Wellington, entre les rues Egan et Argyle (S17-001);
2. D'octroyer à la compagnie *Sintra inc. - Région Montérégie-Rive-Sud* plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 146 000,91 \$, contingences, incidences et taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S17-001;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par la Ville centre.

20.07 1176459004

CA17 210070

Octroyer un contrat à *Sintra inc.- Région Montérégie-Rive-Sud* pour la reconstruction des rues Crawford, Truman et Parkdale dans l'arrondissement de Verdun - Dépense totale de 3 325 379,95 \$, contingences, incidences et taxes incluses (contrat : 3 228 524,21 \$ + incidences : 96 855,74 \$, taxes incluses) - Appel d'offres public S17-012 (8 soumissionnaires). (1176730002)

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Au conseil d'arrondissement :

1. D'autoriser une dépense de 1 145 153,38 \$, contingences, incidences et taxes incluses, représentant 34,4 % du coût total du contrat pour des travaux de reconstruction des rues Crawford, Truman et Parkdale, dans l'arrondissement de Verdun (S17-012);
2. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement de Verdun.

Le tout conditionnel à l'octroi du contrat par le conseil municipal.

Au conseil municipal :

1. D'autoriser une dépense de 2 180 226,56 \$, contingences, incidences et taxes incluses, représentant 65,6 % du coût total du contrat pour des travaux de reconstruction des rues Crawford, Truman et Parkdale, dans l'arrondissement de Verdun (S17-012);
2. D'octroyer à la compagnie *Sintra inc. - Région Montérégie-Rive-Sud*, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 228 524,21 \$, contingences, incidences et taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S17-012;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par la Ville centre.

20.08 1176730002

CA17 210071

Octroyer un contrat de services professionnels à *Solmatech inc.* pour le contrôle des matériaux et la surveillance qualitative et quantitative - Travaux de réfection de chaussées et de trottoirs - Verdun - Dépense totale de 212 537,04 \$, contingences et taxes incluses - Appel d'offres public S17-005 (4 soumissionnaires). (1176730004)

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'autoriser une dépense de 212 537,04 \$, contingences, incidences et taxes incluses, pour le contrôle des matériaux et la surveillance qualitative et quantitative - Travaux de réfection de chaussées et de trottoirs – Verdun;
2. D'octroyer à la firme *Solmatech inc.*, soumissionnaire se situant au premier rang après l'évaluation qualitative des soumissions, le contrat à cette fin, conformément aux documents de l'appel d'offres public portant le numéro S17-005 (4 soumissionnaires);
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.09 1176730004

CA17 210072

Octroyer un contrat de services professionnels à *Solmatech inc* pour le contrôle de matériaux et la surveillance qualitative et quantitative des travaux de reconstruction des rues Brault, Egan et 3^e Avenue, dans l'arrondissement de Verdun - Dépense totale de 536 034,72 \$, contingences et taxes incluses - Appel d'offres public S17-004 (4 soumissionnaires) / Approuver un projet de convention à cette fin. (1176459001)

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Au conseil d'arrondissement :

1. D'autoriser une dépense de 18 960,62 \$, taxes et contingences incluses, représentant 3,5 % du coût total du contrat pour la surveillance qualitative et quantitative pour les rues Brault, Egan et 3^e Avenue (S17-004);
2. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement de Verdun;

Le tout conditionnel à l'octroi du contrat par le conseil municipal.

Au comité exécutif :

1. D'autoriser une dépense de 517 074,10 \$, taxes et contingences incluses, représentant 96,5 % du coût total du contrat pour la surveillance qualitative et quantitative pour les rues Brault, Egan et 3^e Avenue (S17-004);
2. D'octroyer à *Solmatech inc.*, le soumissionnaire se situant au premier rang, après l'évaluation qualitative des soumissions, le contrat à cette fin, pour une somme maximale de 536 034,72 \$, taxes et contingences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S17-004;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par la Ville centre;
4. D'autoriser le maire d'arrondissement ou, en son absence, le maire suppléant d'arrondissement et la secrétaire d'arrondissement ou, en son absence, la secrétaire substitut d'arrondissement à signer la convention de services professionnels ainsi que tout autre document pertinent, pour et au nom de la Ville.

20.10 1176459001

CA17 210073

Poursuivre le contrat octroyé à la firme *Lignco Sigma inc.* pour le marquage sur chaussée et aux intersections dans l'arrondissement de Verdun en 2017 et 2018 - Dépense totale de 237 007,97 \$, contingences et taxes incluses, soit 118 503,99 \$, contingences et taxes incluses, par année - Appel d'offres public 16-15112. (1173461005)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Manon Gauthier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'autoriser une dépense totale de 237 007,97 \$, contingences et taxes incluses, afin de poursuivre le contrat octroyé à la firme *Lignco Sigma inc.* pour le marquage sur chaussée et aux intersections dans l'arrondissement de Verdun en 2017 et 2018;

2. D'octroyer un contrat, au montant de 118 503,99 \$, pour l'année 2017, à la *firme Lignco Sigma inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, à cette fin, conformément aux documents de l'appel d'offres public portant le numéro 16-15112 (3 soumissionnaires);
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, après avoir opéré le virement requis, le cas échéant.

20.11 1173461005

CA17 210074

Accorder une contribution financière de 3 500 \$, non taxable, à la *Fabrique Notre-Dame-de-la-Trinité* pour la tenue d'une exposition rétrospective du patrimoine religieux montréalais et pour un colloque sur le patrimoine religieux, et ce, à l'occasion du 375e anniversaire de Montréal. (1174637009)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Manon Gauthier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'accorder une contribution financière de 3 500 \$, non taxable, à la *Fabrique Notre-Dame-de-la-Trinité* pour la tenue d'une exposition rétrospective du patrimoine religieux montréalais et pour un colloque sur le patrimoine religieux, et ce, à l'occasion du 375e anniversaire de Montréal;
2. D'imputer cette dépense selon les informations inscrites au sommaire décisionnel.

20.12 1174637009

CA17 210075

Accorder une contribution financière de 54 800 \$, non taxable, le cas échéant, à l'organisme *Action Prévention Verdun* pour son soutien à la réalisation d'activités de prévention du crime à Verdun, et ce, pour l'année 2017. (1172586003)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Manon Gauthier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'accorder une contribution financière de 54 800 \$, non taxable, à l'organisme *Action Prévention Verdun* pour son soutien à la réalisation d'activités de prévention du crime à Verdun, et ce, pour l'année 2017;
2. D'imputer la dépense selon les informations inscrites au sommaire décisionnel.

20.13 1172586003

CA17 210076

Approuver les conventions de contribution relatives à l'animation et à la gestion de La Station - Maison intergénérationnelle, à intervenir avec l'organisme *Action Prévention Verdun*, et ce, pour l'année 2017. (1174536002

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Manon Gauthier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'approuver les conventions de contributions relatives à l'animation et à la gestion de La Station (Maison intergénérationnelle), à intervenir avec l'organisme *Action Prévention Verdun*, et ce, pour l'année 2017;
2. DE mandater madame Marlène Gagnon, chef de division, Sports, des loisirs et développement social à signer lesdites conventions.

20.14 1174536002

CA17 210077

Accorder une subvention de démarrage de 500 \$ à l'organisme *Parapluie arc-en-ciel LGBTQ*, et ce, dans le cadre du Programme d'assistance financière. (1174637008)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Manon Gauthier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'accorder une subvention de démarrage de 500 \$ à l'organisme *Parapluie arc-en-ciel LGBTQ*, et ce, dans le cadre du Programme d'assistance financière;
2. D'autoriser le versement de 500 \$ à l'organisme *Parapluie arc-en-ciel LGBTQ* à cette fin;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

20.15 1174637008

CA17 210078

Rejeter les soumissions déposées dans le cadre des travaux d'aménagement d'une plage urbaine à Verdun - Appel d'offres public S17-010 (3 soumissionnaires). (1173461004)

Considérant que l'écart entre le plus bas montant soumissionné et l'estimation des coûts est trop important;

Considérant qu'étude visant à réduire l'ensemble des travaux d'aménagement d'une plage à Verdun doit être faite afin de respecter le budget initial;

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Manon Gauthier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE rejeter les soumissions déposées dans le cadre des travaux d'aménagement d'une plage urbaine à Verdun - Appel d'offres public S17-010 (3 soumissionnaires).

20.16 1173461004

CA17 210079

Dépôt par la Division des ressources financières, des rapports budgétaires pour la période de février 2017. (1177543008)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accepter le dépôt des rapports budgétaires pour la période de février 2017, tels que produits par la Division des ressources financières.

30.01 1177543008

CA17 210080

Dépôt des listes de virements de crédits du budget de fonctionnement et du budget triennal d'immobilisations pour la période de février 2017. (1177543010)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accepter le dépôt des listes de virements de crédits du budget de fonctionnement et du budget triennal d'immobilisations pour la période de février 2017.

30.02 1177543010

CA17 210081

Dépôt de la liste des bons de commande approuvés ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour la période de février 2017. (1177543009)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accepter le dépôt de la liste des bons de commande approuvés ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour la période de février 2017.

30.03 1177543009

CA17 210082

Dépôt de la liste des décisions déléguées prises par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE), à l'arrondissement de Verdun, pour la période du 1^{er} au 28 février 2017. (1170357004)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE déposer la liste des décisions déléguées, prises par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE), à l'arrondissement de Verdun, en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés, abrogeant le Règlement G21-0004 (RCA05 210009)*, pour la période du 1^{er} au 28 février 2017.

30.04 1170357004

CA17 210083

Approuver une dépense de 2 400 \$, taxes incluses, pour l'achat d'une table d'entreprise de 8 convives relativement à la soirée-bénéfice/campagne de financement *Les crabes* pour l'organisme *L'Ancre des jeunes*, qui aura lieu le 12 avril 2017. (1174637007)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'approuver une dépense de 2 400 \$, taxes incluses, pour l'achat d'une table d'entreprise pouvant accommoder 8 convives pour la soirée-bénéfice/campagne de financement *Les crabes* de l'organisme *L'Ancre des jeunes*, qui aura lieu le 12 avril 2017;
2. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

30.05 1174637007

CA17 210084

Autoriser l'appropriation d'un montant de 100 000 \$ du surplus accumulé non affecté, afin d'engager les dépenses prévues en 2017 dans le cadre du projet d'aménagement temporaire de la *place publique Wellington*. (1174992001)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser l'appropriation d'un montant de 100 000 \$ du surplus accumulé non affecté afin d'engager les dépenses prévues en 2017, dans le cadre du projet d'aménagement temporaire de la Place publique Wellington.

30.06 1174992001

CA17 210085

Demande de dérogation mineure quant à l'emplacement d'un abri d'auto, accompagnant un projet d'agrandissement du bâtiment résidentiel situé au 1680, rue Fayolle (lot 1 200 414). (1173203001)

La secrétaire d'arrondissement invite les personnes présentes dans la salle à s'exprimer sur cette demande de dérogation.

Une personne demande à se faire entendre et est entendue.

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accorder la dérogation mineure quant à l'emplacement d'un abri d'auto avec une case de stationnement pour l'immeuble au 1680, rue Fayolle (lot 1 200 414), et de permettre son implantation en cour avant, devant une partie d'un agrandissement projeté plutôt qu'en cour latérale ou cour arrière, tel qu'exigé par le paragraphe 9 de l'article 85 du *Règlement de zonage n° 1700*.

40.01 1173203001

CA17 210086

Demande de dérogation mineure quant au respect de l'article 181 du Règlement de zonage 1700 qui exige des écrans visuels, accompagnant l'installation d'équipements mécaniques de réfrigération, pour le bâtiment de l'Académie Beurling sis au 6050, boulevard Champlain (lot 2 326 050). (1175291001)

La secrétaire d'arrondissement invite les personnes présentes dans la salle à s'exprimer sur cette demande de dérogation.

Personne ne demande à se faire entendre.

Considérant l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme du 14 février 2017 :

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accorder la dérogation mineure quant à l'article 181 du Règlement de zonage 1700 exigeant des écrans visuels pour les équipements mécaniques installés au toit, pour le bâtiment de l'Académie Beurling, sis au 6050, boulevard Champlain.

40.02 1175291001

CA17 210087

Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de permettre la démolition et la construction d'un bâtiment résidentiel unifamilial au 338, rue Melrose. (1173203004)

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver, conformément à la sous-section 10 de la section 1 du chapitre 9 du Règlement de zonage n° 1700 tel qu'amendé, pour l'adresse 338, rue Melrose (lot 1 437 475) :

1. la démolition du bâtiment résidentiel unifamilial d'un étage;
2. les plans, élévations et coupes (révisés suite à l'avis du CCU), préparés par Jean-François Dupuis, architecte, déposés, estampillés et datés du 16 mars 2017 par la Division de l'urbanisme, accompagnant la demande de permis permettant la construction d'un bâtiment résidentiel unifamilial de 2 étages avec sous-sol et construction hors toit habitable.

40.03 1173203004

CA17 210088

Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs RCA16 210006 (exercice financier 2017). (1167185026)

La conseillère Manon Gauthier donne avis de motion que lors d'une séance subséquente du conseil d'arrondissement, sera présenté le Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017).

40.04 1167185026

CA17 210089

Adoption du second projet de règlement - Règlement 1700-112. (1162959018)

SOU MIS second projet du Règlement de zonage 1700-112 modifiant le Règlement de zonage 1700, tel qu'amendé, de façon à :

- Modifier la grille des usages et normes I03-10, afin d'ajouter la classe d'usages (c4), spécifiquement les usages petits hôtels, hôtel de moyenne capacité et hôtel de grande capacité.

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter le second projet du Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1700-112.

40.05 1162959018

CA17 210090**Adoption - Règlement RCA17 210001 sur les subventions à la Société de développement commercial (SDC) Wellington (exercice financier 2017). (1176811004)**

Pour faire suite à l'avis de motion donné par la conseillère Marie-Andrée Mauger lors de la séance ordinaire du 7 mars 2017, résolution CA17 210050, le règlement RCA17 210001 sur les subventions à la Société de développement commercial (SDC) Wellington (exercice financier 2017) est soumis.

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le Règlement RCA17 210001 soit adopté tel que présenté, tous les membres du conseil déclarant l'avoir lu et renonçant à sa lecture.

40.06 1176811004

CA17 210091**Adoption - Règlement RCA17 210002 autorisant un emprunt de 3 500 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement de divers parcs, pistes cyclables, terrains de jeux et de mise en valeur des berges. (1177543007)**

Pour faire suite à l'avis de motion donné par la conseillère Marie-Andrée Mauger lors de la séance ordinaire du 7 mars 2017, résolution CA17 210051, le règlement RCA17 210002 autorisant un emprunt de 3 500 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement de divers parcs, pistes cyclables, terrains de jeux et de mise en valeur des berges est soumis.

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le Règlement RCA17 210002 soit adopté tel que présenté, tous les membres du conseil déclarant l'avoir lu et renonçant à sa lecture.

40.07 1177543007

CA17 210092**Dépôt du certificat de la secrétaire d'arrondissement suite au registre tenu le mardi 14 mars 2017 pour la résolution CA17 210023 (349, rue de l'Église - Métro Bellemare). (1165291016)**

CONSIDÉRANT la tenue d'un registre le mardi 14 mars 2017 sur la résolution CA17 210023 afin de permettre la démolition de 7 bâtiments et l'agrandissement d'un bâtiment principal portant le numéro civique 349, rue de l'Église, l'occupation d'un commerce alimentaire au rez-de-chaussée et au sous-sol et l'ajout de plusieurs logements pour porter le bâtiment à une hauteur finale de 4 étages, le projet tenant sur une assiette foncière comprise entre les rues de l'Église, Gertrude et Ethel;

CONSIDÉRANT QUE 2 294 personnes étaient habiles à voter sur la susdite résolution;

CONSIDÉRANT QUE 243 signatures de personnes habiles à voter étaient requises pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin référendaire;

CONSIDÉRANT QUE 247 personnes se sont enregistrées;

EN CONSÉQUENCE, la résolution CA17 210023 n'est pas réputée avoir été approuvée suivant la loi.

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la secrétaire d'arrondissement dépose, conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2)* le certificat relatif au registre tenu le mardi 14 mars 2017 portant sur la résolution CA17 210023 (métro Bellemare).

40.08 1165291016

CA17 210093

La conseillère Marie-Eve Brunet déclare, suivant l'article 361 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts, en raison de son implication dans l'organisation de la campagne de sécurité des sièges de voitures.

Ainsi, elle s'abstient de participer aux délibérations et de voter sur cette résolution.

Recommander la dérogation quant à la tarification / Approuver la réservation et la période d'utilisation d'espaces de stationnement / Édicter les ordonnances nécessaires relatives à la tenue des événements publics. (1174637006)

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET RÉSOLU :

1. DE déroger quant à la tarification dans le cadre des événements mentionnés au sommaire, le cas échéant;
2. D'approuver la réservation et la période d'utilisation d'espaces de stationnement, soit 9 cases situées devant la mairie d'arrondissement, au 4555, rue de Verdun;
3. D'édicter les ordonnances nécessaires relatives à la tenue des événements publics mentionnés au sommaire, le cas échéant.

NOM DE L'ÉVÈNEMENT	LIEU	DÉTAILS DE L'ORDONNANCE
1) PROGRAMMATION CULTURELLE 2017 Maison Nivard-De Saint-Dizier	Maison Nivard-De Saint-Dizier, située au 7244, boulevard LaSalle	Types d'ordonnances : Rassemblement, occupation du domaine public, bruit
Journée des musées montréalais		Dimanche 28 mai 2017, de 8 h à 19 h
Esther, oie sauvage - Veillée de contes		Vendredi 7 juillet 2017, de 19 h 30 à 22 h
Le respect de l'environnement est notre nature - Conférence		Dimanche 16 juillet 2017, de 10 h à 13 h 30
Tu m'en diras tant! - Musique traditionnelle		Dimanche 23 juillet 2017, de 10 h à 17 h 30
Éric Michaud - Veillée de contes		Vendredi 28 juillet 2017, de 17 h à 22 h

Le chantier archéologique de la Maison Saint-Dizier - Conférence		Dimanche 6 août 2017, de 10 h à 13 h 30
L'arbre de la grande paix - Veillée de contes		Vendredi 11 août 2017, de 17 h à 22 h
Atelier de taille de pointe en ardoise - Ateliers		Dimanche 20 août 2017, de 10 h à 17 h 30
Kathia Rock - Musique autochtone		Dimanche 27 août 2017, de 10 h à 17 h 30
Ludociel pour tous - Projet 375e de Montréal - Présentation et jeux		Vendredi 8 septembre 2017, de 17 h à 22 h
Atelier de poterie autochtone - Ateliers		Dimanche 11 septembre 2017, de 10 h à 17 h 30
2) PORTAGEONS LA FÊTE - 375e de Montréal	Parc de l'Honorable-George-O'Reilly, situé sur le boulevard LaSalle, en bordure du fleuve Saint-Laurent, aux limites des arrondissement de Verdun et LaSalle	Vendredi 16 juin 2017, de 8 h au dimanche 18 juin 2017, à 18 h. Types d'ordonnances : Rassemblement, occupation du domaine public, bruit, consommation de nourriture, feu en plein air
3) INSTALLATION DE PANNEAUX LUDIQUES Naître et grandir	Parc Elgar, situé au 260, rue Elgar et Parc Monseigneur-J.-A.-Richard, situé à l'angle de la 5e Avenue et de la rue Desmarchais, en bordure du fleuve Saint-Laurent	Lundi 1er mai 2017 au vendredi 1er septembre 2017, inclusivement Type d'ordonnance : Occupation du domaine public
4) PROCESSION DU VENDREDI SAINT Paroisse Saint-Willibrord	Parcours : La procession commencera à partir du parvis de l'Église Saint-Willibrord, les paroissiens emprunteront la rue Willibrord jusqu'à la rue de Verdun. Ils tourneront à la droite sur la rue de Verdun jusqu'à la rue Hickson, à la droite sur la rue Hickson jusqu'au boulevard LaSalle, à la droite sur le boulevard LaSalle jusqu'à la rue de l'Église, à la droite sur la rue de l'Église jusqu'à la rue Wellington, à la gauche sur la rue Wellington jusqu'à la rue Willibrord et enfin à la droite sur la rue Willibrord jusqu'à l'Église Saint-Willibrord, située au 325, rue Willibrord.	Vendredi 14 avril 2017, débutant vers 18 h pour se terminer vers 21 h 30 Types d'ordonnances : Rassemblement, occupation du domaine public, bruit
5) COUPE ESPOIR Club de waterpolo Tiburon	Natatorium de Verdun, situé au 6500, boulevard LaSalle	Du jeudi 3 août au dimanche 6 août 2017, de 9 h à 18 h Types d'ordonnances: Rassemblement, occupation du domaine public, bruit, vente d'articles promotionnels, vente de nourriture
6) CONVENTION DE JONGLERIE École de cirque de Verdun	Stationnement de l'Édifice Guy-Gagnon, situé au 5160, boulevard LaSalle et le Parc Desmarchais, situé au 5200, boulevard LaSalle	Du vendredi 16 juin 2017, à 9 h au dimanche 18 juin 2017, à 20 h Types d'ordonnances: Rassemblement, occupation du domaine public, bruit, cuisson, vente et consommation de nourriture, vente et consommation

		d'alcool, conditionnellement à l'obtention des autorisations requises par la Régie des alcools, des jeux et des courses du Québec, installation de bannières, installation d'un chapiteau, installation d'équipements et spectacle de feu. La vente et la consommation d'alcool seront limitées à l'intérieur du bâtiment de l'École de cirque de Verdun, situé au 5190, boulevard LaSalle. Le spectacle de feu sera limité à l'horaire du vendredi 16 juin 2017, de 19 h à 21 h
7) PARADE ET CÉRÉMONIE OFFICIELLES COMMÉMORANT LA JOURNÉE D'YPRES Légion royale canadienne, succursale numéro 4 de Verdun	Parc du Souvenir, situé sur la rue de Verdun, face à la Mairie d'arrondissement et les rues avoisinantes pour le parcours de la parade. Parcours: à partir de la rue de Verdun, les participants emprunteront la 1 ^{re} Avenue jusqu'à la rue Wellington, puis la rue Wellington jusqu'à la rue Willibrord et la rue Willibrord jusqu'au Parc du Souvenir	Dimanche 30 avril 2017, de 12 h 45 à 15 h 15 Types d'ordonnances: Rassemblement, occupation du domaine public, bruit
8) TOUR DE L'ÎLE Vélo Québec	Le trajet du train des cyclistes empruntera le boulevard LaSalle (du sud au nord), soit de la rue Fayolle à la rue Wellington, puis continuera sur la rue Wellington, du boulevard LaSalle à la rue May; <i>En cas d'intempéries, les responsables de l'événement utiliseront les Serres municipales, situées au 7000, boulevard LaSalle (salle polyvalente et accès aux toilettes), soit le dimanche 4 juin de 10 h à 15 h 30 afin d'accueillir les participants.</i>	Dimanche 4 juin 2017, de 8 h 30 à 16 h 30 La fermeture des rues devrait se faire vers 8 h 30 et la réouverture de celles-ci à la circulation devrait reprendre vers 16 h 30 Types d'ordonnances: Rassemblement, occupation du domaine public, bruit
9) PROGRAMMATION DU PLANCHER DE DANSE ET DES SERRES MUNICIPALES Arrondissement de Verdun	Plancher de danse et site des Serres municipales, situées au 7000, boulevard LaSalle	Types d'ordonnances: Rassemblement, occupation du domaine public, bruit.
Cours de salsa		Samedi 20 mai 2017, de 17 h 30 à 19 h
Salsa		Samedi 20 mai 2017, de 19 h à 22 h 30
Cardio militaire		Mardi 23 mai 2017, de 17 h 30 à 18 h 30
Zumba		Mardi 23 mai 2017, de 18 h 30 à 20 h 05
Bodyflow		Mardi 23 mai 2017, de 20 h 05 à 21 h 30
Cardio tonus - Jazzercise		Mercredi 24 mai 2017, de 17 h à 18 h 30
Tango		Mercredi 24 mai 2017, de 18 h 30 à 22 h 30

Cardio danse parents/enfants		Jeudi 25 mai 2017, de 18 h à 19 h 15
Zumba adultes		Jeudi 25 mai 2017, de 19 h 15 à 21 h 30
Cours de danse en ligne		Vendredi 26 mai 2017, de 18 h à 19 h 30
Danse en ligne		Vendredi 26 mai 2017, de 19 h 30 à 22 h 30
Aero kickboxing - Jazzercise		Samedi 27 mai 2017, de 11 h à 13 h
Cours de kizomba et de bachata		Samedi 27 mai 2017, de 13 h à 14 h
Danse latine		Samedi 27 mai 2017, de 14 h à 18 h 30
Cours de danse sociale		Samedi 27 mai 2017, de 18 h 30 à 19 h
Danse sociale		Samedi 27 mai 2017, de 19 h à 22 h 30
Danse en ligne		Dimanche 28 mai 2017, de 12 h 30 à 16 h 30
Danse country		Dimanche 28 mai 2017, de 16 h 30 à 21 h 30
Swing		Samedi 24 juin 2017, de 11 h 30 à 18 h
Swing		Mardi 15 juillet 2017, de 11 h 30 à 18 h
Swing		Samedi 5 août 2017, de 11 h 30 à 18 h
Noël des danseurs		Dimanche 23 juillet 2017, de 12 h 30 à 16 h 30
Exposition d'automobiles modifiées		Samedi 5 août 2017, de 9 h 30 à 18 h 30
Festival international de tango de Montréal		Mercredi 16 août 2017, de 18 h 30 à 22 h 30
Épluchette de blé d'inde		Dimanche 20 août 2017, de 12 h à 19 h
Verdun Transgénérationnel (activité liée au 375e de Montréal) Ludociel pour tous		Vendredi 25 août 2017, de 17 h 30 à 23 h
11) CAMPAGNE DE SÉCURITÉ - VÉRIFICATION DES SIÈGES D'AUTO Magasin de puériculture Rose ou Bleu	Stationnement, situé devant la Mairie d'arrondissement, au 4555, rue de Verdun (9 cases)	Samedi 15 avril 2017, de 8 h à 13 h Types d'ordonnances: Rassemblement, occupation du domaine public, bruit

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012, article 48);
- Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516);

- Règlement RCA06 210012 relatif à la circulation et au stationnement à l'égard du territoire de l'arrondissement de Verdun, au besoin;
- Règlement sur les tarifs (RCA16 210006) et son annexe C.

40.09 1174637006

CA17 210094

Désignation d'un maire suppléant de l'arrondissement pour les mois de mai, juin, juillet et août 2017. (1172678003)

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Brunet

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseiller Pierre L'Heureux soit désigné comme maire suppléant de l'arrondissement pour les mois de mai, juin, juillet et août 2017.

51.01 1172678003

CA17 210095

Renouveler le mandat de cinq membres, afin de siéger au comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement Verdun pour une durée de deux ans. (1174992002)

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE renouveler le mandat des membres suivants du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement de Verdun:

- Monsieur Pierre l'Heureux, à titre de membre élu et de président, du 3 mars 2017 au 2 mars 2018;
- Monsieur Luc Gagnon, à titre de membre élu, du 17 novembre 2015 au 16 novembre 2017;
- Monsieur Jean-François St-Onge, à titre de membre citoyen, du 31 décembre 2015 au 30 décembre 2017;
- Madame Émilie Moysan à titre de membre citoyen, du 31 décembre 2016 au 30 décembre 2018;
- Monsieur Éric Chartrand, à titre de membre citoyen suppléant, du 31 décembre 2016 au 30 décembre 2018.

51.02 1174992002

CA17 210096

Dépôt, pour information, du compte rendu adopté par les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), et ce, pour la séance tenue le 14 février 2017, à l'arrondissement de Verdun. (1170357005)

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE déposer le compte rendu adopté par les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour la séance tenue le 14 février 2017, à l'arrondissement de Verdun.

60.01 1170357005

CA17 210097

Déposer au conseil municipal le bilan annuel 2016 de l'arrondissement de Verdun sur l'application du Règlement sur l'utilisation des pesticides de la Ville de Montréal (04-041). (1176960001)

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE déposer au conseil municipal, le bilan annuel 2016 de l'arrondissement de Verdun, sur l'application du *Règlement sur l'utilisation des pesticides de la Ville de Montréal (04-041)*.

60.02 1176960001

SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Les personnes qui demandent à se faire entendre sont entendues.

70.01

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par La conseillère Marie-Eve Brunet

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 22 h 05.

70.02

JEAN-FRANÇOIS PARENTEAU
MAIRE D'ARRONDISSEMENT

CAROLINE FISETTE
SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT